

Compte rendu CVE n°1 du 25 novembre 2025

Le premier CVE de l'année s'est déroulé au foyer de 15h45 à 16h35.

Sur 20 élèves membres, 5 étaient absents pour stage, 2 étaient absents pour maladie, 7 ne sont pas venus (malgré les mails de rappel).

La séance a débuté par un rappel exhaustif du **fonctionnement du Conseil de Vie de l'Établissement (CVE)** ainsi que des **rôles et responsabilités** des représentants élus.

Un point a été fait sur les travaux menés l'an dernier et l'évocation des thèmes qui avaient été votés mais non traités :

- L'usage des téléphones portables au lycée.
- La mise en place d'un système de "permis à points".

Un vote a été organisé pour déterminer si ces thèmes devaient être maintenus ou écartés pour l'année scolaire en cours :

Thème	Décision du Vote	Objectif Retenu
Utilisation des téléphones portables	Maintenu	Déboucher sur la proposition d'une charte d'utilisation claire et respectée dans l'enceinte de l'établissement.
Permis à points	Écarté	Ce thème ne sera pas traité cette année.

Les élèves ont collectivement décidé de finaliser le travail sur la charte des téléphones portables avant d'envisager l'ajout de nouveaux sujets à l'ordre du jour.

En fin de séance, une question cruciale a été soulevée par les représentants des classes de Terminale concernant l'accompagnement à l'orientation.

Les élèves déplorent un manque d'accompagnement ciblé, particulièrement pour les filières où la poursuite d'études post-bac est fortement recommandée.

Les élèves ont proposé deux choses :

- Faire intervenir le Centre d'Information et d'Orientation (CIO) plus tôt, idéalement dès la classe de Première ;
- Compenser le manque de Conseiller/ère d'Orientation au sein du lycée par l'instauration de temps d'accompagnement dédiés assurés par les Professeurs Principaux (PP) en classe.

Au prochain CVE, les élèves travailleront sur la rédaction du premier jet de la charte d'utilisation des téléphones portables.